

Formations linguistiques obligatoires de l'OFII

et suites de parcours
en droit commun

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES DE L'OFII

(Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Réforme de l'accueil => Loi du 7 mars 2016 : instauration du **CIR** (Contrat d'Intégration Républicaine) à la place du CAI (Contrat Accueil et d'Intégration)

- Signé par l'Etat et les nouveaux arrivants (sauf demandeurs d'asile, demandeurs au titre de la vie privée et familiale et les étrangers malades)
- Conclu pour 12 mois (peut dans certains cas être prolongé d'un an)

Obligatoire pour **tous** les signataires du CIR



1 journée

Formation civique
(6h)

Organisation et fonctionnement de l'Etat et de ses institutions

1 journée

Vivre et accéder à l'emploi en France
(6h)

Informations concernant l'installation en France, l'insertion professionnelle et l'accès à la formation

Uniquement pour les signataires du CIR débutant en français (infra A1)

Et prioritairement les titulaires d'un titre de séjour hors Union Européenne de plus de 26 ans

Parcours de formation linguistique en fonction des besoins et du niveau de départ

200 h

pour les personnes peu ou pas scolarisées et ayant d'importants freins

100 h

pour des personnes avec des compétences partiellement acquises et sans freins importants à l'apprentissage

50 h

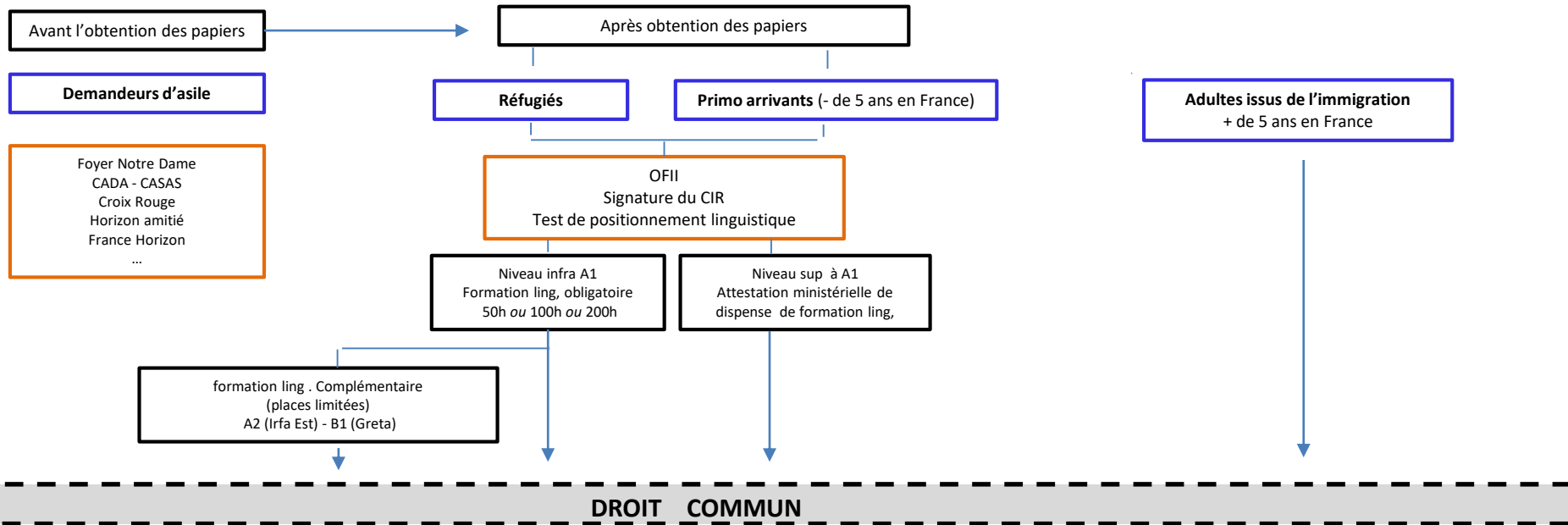
pour les personnes ayant un niveau proche du A1

➡ vers obtention du niveau A1

Prestataires : FRATE, Formabilis, Retravailler.org, Creafof

Niveau A1 = niveau élémentaire d'utilisation de la langue. Ce niveau atteste de la capacité à interagir simplement, à comprendre et à exprimer à l'écrit et à l'oral des messages peu complexes, dans des domaines familiers

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR DES PERSONNES D'ORIGINE ETRANGERE



DROIT COMMUN

<p>ASL</p> <p>ATELIERS DE SOCIO-LINGUISTIQUES</p> <p>Opérateurs : CSC Associations</p> <p>Financements Contrat de ville BOP 104 (DDCS) FSE</p>	<p>ASL Secteur caritatif</p> <p>Secours populaire Emmaus, Caritas Conférence St Vincent de Paul Resto du cœur, Paroisses etc</p> <p>Pas de financement public</p>	<p>ATELIERS Français et PARENTALITE</p> <p>Apprentissage du français pour les parents d'enfants scolarisés</p> <p>Prestataires: Alaji – CAGIP - CPCV Est - Forepro - Stralang</p> <p>Financement Ville de Strasbourg</p>	<p>ACTIONS DE FRANÇAIS À VISÉE PROFESSIONNELLE pour les demandeurs d'emploi ou les personnes ayant un projet professionnel</p> <p>Prestataires: CIEL – Confluences CPCV Est - ReformE CSC Schoelcher</p> <p>Financements EMS / FSE - Pôle Emploi Contrat de ville</p>	<p>COMPETENCES DE BASE</p> <p>Dispositif OCB objectif compétences de base</p> <p>Prestataire : réseau des APP –Greta</p> <p>Financement Région</p>	<p>ATELIERS PASSERELLE</p> <p>Français et insertion professionnelle Jeunes de 18 à 24 ans Bénéficiaires du RSA</p> <p>Arsea, Jeep Meinau, Foyer Oberholtz</p> <p>Financement Conseil départemental</p>	<p>COURS DE FLE</p> <p>Alliance française IIEF Université populaire CIEL - Alaji Stralang – etc</p> <p>Financement privé</p>
---	---	---	--	---	--	--